REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **9 mars 2009**

Délibération n° 2009-0605

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vénissieux

objet : Travaux de renforcement du réseau d'assainissement - Individualisation d'autorisation de programme partielle - Réduire les risques d'inondations du quartier Charréard - Prestations topographiques

service : Direction générale - Direction de l'eau

Rapporteur : Monsieur Ariagno

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 février 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 10 mars 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Jacquet), M. Vesco, Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), Baume (pouvoir à Mme Chevallier), Dagorne (pouvoir à M. Gignoux), MM. Fleury (pouvoir à Mme Vullien), Galliano (pouvoir à M. Bouju), Genin (pouvoir à M. Albrand), Giordano (pouvoir à M. Coste), Mmes Levy (pouvoir à M. Havard), Pesson (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Plazzi (pouvoir à M. Le Bouhart), Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Lambert), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Thivillier (pouvoir à Mme Peytavin), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Yérémian (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : M. Arrue, Mme Bonniel-Chalier, MM. Deschamps, Imbert Y, Kabalo, Louis, Morales.

Séance publique du 9 mars 2009

Délibération n° 2009-0605

commission principale :	proximité et environnement
commune (s) :	Vénissieux
objet :	**Travaux de renforcement du réseau d'assainissement - Individualisation d'autorisation de programme partielle - Réduire les risques d'inondations du quartier Charréard - Prestations topographiques**
service :	Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 février 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Les rues Rosenberg, Lamaze, Corneille, Diderot et Saint-Exupéry sur le secteur Charréard à Vénissieux sont confrontées depuis plusieurs années à des débordements récurrents. A ce titre, la Communauté est régulièrement sollicitée par les riverains et la ville de Vénissieux afin de remédier à ce problème.

Des actions ont déjà été engagées, une première étude préliminaire réalisée fin 2006/début 2007 et dont une partie de la conclusion a fait l'objet d'une première tranche de travaux, à savoir :

- le remplacement et le renforcement d'une partie du collecteur existant de la rue Rosenberg (travaux réalisés de juin à septembre 2007) ;

- une campagne de mesures de débit du 14 novembre au 13 décembre 2007 ;

- une étude hydraulique définitive accompagnée des solutions techniques. La conclusion de cette étude confirme que le réseau d'assainissement unitaire du quartier Charréard ne permet pas dans sa configuration actuelle de pallier les insuffisances constatées pour des précipitations de moyennes et fortes intensités. A ce stade, le réseau est en charge pour un événement pluvieux de période de 5 ans. Dans un fonctionnement acceptable et de façon à répondre aux exigences de la Ville et son assainissement, ce réseau doit être en capacité d'accepter un événement de période de retour aux minima de 10 ans.

Le programme de travaux proposés ci-dessous s'inscrit dans un objectif de maîtrise des risques d'inondation prenant en compte une gestion des eaux pluviales raisonnable au regard des enjeux à protéger et sur la base de techniques simples. Les autres techniques dites alternatives (bassins de rétention, d'infiltration, de chaussée à structure réservoir) sont, soit impossibles à réaliser pour des raisons d'emprise foncière, ou bien sans commune mesure avec les moyens financiers proposés. Dans cet esprit, la solution technique retenue est le renforcement du réseau d'assainissement unitaire consistant au remplacement des collecteurs béton existant par d'autres collecteurs béton de plus grande dimension.

Le détail des chantiers projetés dans le cadre de l'opération est le suivant :

Actions principales :

- rue Rosenberg : remplacement de la partie restante du collecteur C60 par un ouvrage visitable T180 x 100 sur un tronçon de 250 ml ;

- rue Lamaze : remplacement du collecteur existant C40 par un collecteur circulaire C80 sur un tronçon de 125 ml ;

- boulevard Coblod : remplacement du collecteur existant C60 et C80 par un ouvrage visitable T180 x 100 sur un tronçon de 310 ml.

Actions complémentaires :

- reprise des branchements eaux usées des riverains ;
- augmentation du nombre d'avaloirs sur toutes les voiries du secteur.

Récapitulatif du budget global de l'opération

Libellé	Commentaires	Estimation (en € HT)
travaux d'assainissement	remplacement et redimensionnement des réseaux existants	753 250 €
maîtrise d'œuvre interne	AVP, PRO, ACT, VISA	interne
coordination de sécurité interne	opération classée en catégorie 3	interne
voirie sur les divers chantiers	réfection de chaussée définitive	231 000 €
actions complémentaires	reprise des branchements eaux usées et augmentation du nombre d'avaloirs estimation : 80 unités	256 000 €
prestations diverses	topographiques publication annonces légales	9 000 €
total		1 249 250 €
total arrondi		1 250 000 €

Échéancier prévisionnel

Les principales étapes des travaux seraient les suivantes :

- 2009 : étude et consultations des entreprises ;
- 2010 : travaux de renforcement,
- démarrage des travaux en janvier 2010 ;
- achèvement des travaux en juillet 2010.

Répartition des dépenses prévisionnelles :

Année	**2009**	**2010**	**Total**
Montant € HT	9 000 € HT	1 241 000 € HT	1 250 000 € HT

Il est proposé au conseil de valider le projet de renforcement du réseau d'assainissement du quartier Charréard à Vénissieux et de décider de l'individualisation à partir de l'autorisation de programme globale gérer le cycle urbain de l'eau-axe d'intervention lutter contre les pollutions de toute nature à hauteur de 9 000 € HT au titre des prestations topographiques et publications ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet de renforcement du réseau d'assainissement du quartier Charréard à Vénissieux.

2° - Décide de l'individualisation d'autorisation de programme partielle au titre de 2009 pour les prestations topographiques et publications pour un montant de 9 000 € HT, à partir de l'autorisation globale gérer le cycle urbain de l'eau sur le long terme - axe d'intervention lutter contre les pollutions de toute nature. La dépense sera réalisée en 2009.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 11 mars 2009.